

Livraison des bacs en porte à porte

Afin de répondre à une demande croissante des usagers, diminuer les délais de mise à disposition, la redevance incitative propose de mettre en place, en plus de la récupération gratuite en déchèterie, la livraison des bacs à domicile à compter du 01 septembre 2020.

L'utilisateur sera contacté par le service technique pour planification de sa livraison.

Attention : l'indication devra impérativement apparaître sur le formulaire de changement de situation lorsqu'un changement / dotation est demandé

- Coût du service : 7.92 HT soit 9,50€ TTC

Particularités :

- Pour les bacs 4 roues : 12€ HT soit 14,40€ TTC
- Pour les bacs en prêt : 25€ HT soit 30€ TTC